

M.R.B.C. – A.A.T.L. – D.U.
Monsieur François TIMMERMANS
Fonctionnaire délégué
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : DU 04/pfd/407150
N/réf. : AVL/ah/2.2310/s525
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : BRUXELLES. Quai au Foin, 19. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'implantation d'un relais de télécommunication supplémentaire en toiture d'un immeuble de logements.
Dossier traité par Mme O. Maroutaeff

Suite à votre courrier du 3 septembre 2012 sous référence, réceptionné le 6 septembre, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 12 septembre 2012.

La demande vise l'ajout d'un relais de télécommunication en complément de l'installation existante en toiture d'un immeuble de logements qui forme l'angle du quai au Foin avec la rue Van Gaver. Il est compris dans les zones de protection de l'impasse Van Hoeter et du bien situé 20, quai aux Pierres de Taille. L'immeuble fait face au KVS classé comme monument.

L'installation existante étant déjà très visible depuis les biens protégés situés à proximité directe, la CRMS préconise de limiter les ajouts en toiture au strict minimum et de concentrer les nouvelles antennes sur le mât haubané existant, de manière à réduire leur impact visuel au strict minimum.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : A.A.T.L. – D.M.S. (M. S. Valcke)